

## **Passage à la marchandise à peau majoritairement ferme la semaine 23**

***Les pommes de terre se sont développées rapidement grâce aux conditions météorologiques favorables et sont à présent disponibles en bonne qualité. Le passage à la marchandise à peau majoritairement ferme est prévu au milieu de la semaine 23.***

Les premières pommes de terre précoces sont en vente en quantités plutôt limitées. Elles sont considérées comme spécialités, car leur peau n'est pas encore ferme et leur maniement est délicat. Le passage à la marchandise à peau majoritairement ferme se fera au milieu de la semaine 23. Les conditions météorologiques favorisent la croissance et il est recommandé de contrôler régulièrement le calibre. Le défanage et la récolte doivent impérativement être planifiés avec l'acheteur et les exigences doivent être respectées.

Cette année aussi, les annonces constituent un instrument important pour recenser l'offre. Les producteurs sont donc priés d'annoncer les surfaces défanées dans les délais au service d'annonce cantonal.

Les prix indicatif à la production fixés à la première séance sont toujours valables :

### **Pommes de terre précoces Suisse Garantie :**

**Jusqu'au milieu de la semaine 23 : 135.15 CHF / 100 kg, TVA comprise  
peau non ferme, calibre de 30 à 50 mm**

**Milieu de la semaine 23 – milieu de la semaine 25 :**

**Prix fixé au 6 juin 2018  
peau majoritairement ferme, calibre de 30 à 50 mm**

### **Pommes de terre précoces bio :**

**Jusqu'au milieu de la semaine 23 : 220.15 CHF / 100 kg, TVA comprise  
peau non ferme, calibre de 30 à 60 mm**

**Milieu de la semaine 23 – milieu de la semaine 25 :**

**Prix fixé au 6 juin 2018  
peau majoritairement ferme, calibre de 30 à 60 mm**

La prochaine conférence téléphonique se déroulera le mercredi 6 juin 2018 à 9h00.

Les prix des pommes de terre précoces ainsi que d'autres informations à ce sujet sont disponibles sur répondeur téléphonique au 031 385 36 59.